

L'insuffisance du concept de pauvreté pour comprendre l'insécurité alimentaire urbaine

Analyse dans le cas de Bouaké en Côte d'Ivoire¹.

Virginie Briand

Doctorante en économie, Cered/Forum, Université Paris X.
Equipe *Vulnérabilité alimentaire*, UR 106, « Nutrition, alimentation et société », IRD.
ATER à l'Université de Paris Sud. Courriel : « virginie.briand@chello.fr »

Résumé

La sécurité alimentaire à Bouaké dépend de la capacité des ménages à accéder aux ressources alimentaires. Parce que l'autoconsommation est très limitée et que les réseaux sociaux ne permettent pas un accès suffisant et régulier, le niveau de revenu est un élément déterminant de la capacité des ménages à acheter les aliments dont ils ont besoin. Pour autant, appréhender l'insécurité alimentaire de ce seul point de vue ne peut être suffisant. D'une part parce que les instabilités économiques de l'environnement perturbent les capacités d'adaptation budgétaires des ménages. Le niveau et la qualité alimentaires sont réduits et il devient difficile de linéariser dans le temps l'achat des denrées alimentaires. D'autre part toutes les catégories de revenu présentent des caractéristiques quantitatives et qualitatives de l'insécurité alimentaire. Du point de vue socio-économique la variable revenu ne suffit pas à discriminer les ménages. L'insécurité alimentaire nécessite en définitive une approche dynamique qui prenne en compte les ménages, et l'environnement dans lequel ils évoluent.

Mots clés : consommation, insécurité alimentaire, pauvreté, vulnérabilité alimentaire.

¹ Cette communication fait partie d'un projet de thèse codirigé par Ph. Hugon et G. Courade. Nous remercions P. Janin au sein de l'UR 106 de l'IRD (« Nutrition, alimentation et société ») qui a appuyé et financé les enquêtes de terrain à la base de ce travail.

La Côte d'Ivoire est un pays qui, jusqu'à présent, et en dépit des difficultés traversées, a toujours eu les moyens de nourrir sa population. La croissance, basée sur le développement du cacao, du café et de l'huile de palme, n'a pas empêché, à long terme, et sous la pression de la demande, le développement du vivrier marchand. Dans les cas d'une réduction de la production nationale, les importations ont le plus souvent permis de compenser la baisse.

A l'image du pays, Bouaké, la "capitale du centre", bénéficie, d'un approvisionnement diversifié et stable. L'existence de canaux commerciaux historiques, liés à son peuplement, et renforcés au fur et à mesure de son développement et du renforcement des réseaux routiers, lui permet d'être particulièrement bien approvisionnée. Grâce à ses nombreux réseaux d'importation et au faible déficit productif régional, les flux passant par Bouaké sont mêmes supérieurs aux besoins locaux¹. Le développement récent des maraîchages intra-urbain et périurbain, ont renforcé cette caractéristique et la diversification des sources d'approvisionnement qu'elle induit. Les ménages² de Bouaké ne rencontrent donc pas de difficultés dans leur approvisionnement³.

Les problèmes alimentaires sont liés aux capacités d'accès des ménages aux ressources. Dans les travaux des économistes, cet accès se fait le plus souvent par le biais des ressources financières, c'est à dire en terme de pauvreté⁴. Comme le problème est "d'acheter", l'accès aux ressources est effectivement lié au niveau de revenu. Mais analyser les problèmes alimentaires sous ce seul angle, ne suffit pas à comprendre l'insécurité alimentaire urbaine⁵.

¹ Pour les années 1980, J.L. Chaléard (1996) constatait que « la consommation urbaine représente moins de 10% des tonnages d'igname commercialisés, moins du quart de ceux de banane plantain et le tiers de ceux d'arachide ».

² L'unicité de résidence a été le premier critère de choix. Le second critère a été celui de l'appartenance déclarée par le chef de l'unité à une même et unique « famille ». Ont été déclaré comme faisant partie du ménage les membres qui résident plus de six mois par an, qui prennent la plupart de leurs repas sur le lieu de résidence et qui dorment sur place. Pour des raisons de simplification et d'allègement du texte, nous utiliserons indifféremment les termes "ménage" et "unité domestique" bien qu'ils renvoient à des référents différents.

³ Lorsque l'on interroge les femmes³ en charge de l'approvisionnement, sur les difficultés rencontrées en saison sèche pour se ravitailler, seules 4,9% d'entre elles disent avoir eu des difficultés liées à la moindre disponibilité des aliments.

⁴ La notion de pauvreté est un phénomène complexe pour laquelle chercheur et développeur travaillent à mettre en place de nouvelles méthodologies qui permettraient une approche plus globale et plus satisfaisante de sa multi-dimensionnalité. Dans l'état actuel des travaux les définitions et les mesures dépendent d'abord de l'utilisation que l'on souhaite en faire. De la complexité de ce phénomène multiforme résulte différentes approches possibles. Relativement au concept de sécurité alimentaire elle est définie comme étant une insuffisance de ressources matérielles. De ce fait ce sont les seuils de pauvreté qui sont habituellement retenus pour évaluer le niveau d'accès aux ressources alimentaires. L'hypothèse est faite que si le niveau de revenu d'un ménage est suffisamment élevé celui ci pourra accéder aux ressources alimentaires dont il a besoin pour mener une vie active et saine.

⁵ Depuis 1974, date à laquelle il est apparu lors de la Conférence mondiale sur l'alimentation, le concept de sécurité alimentaire a évolué. L'analyse qu'il sous tend s'est modifiée. Il a d'abord été perçu à un niveau global comme la nécessité de "*disposer à chaque instant d'un niveau adéquat de produits de base pour satisfaire la progression de la consommation et atténuer les fluctuations de la production et des prix*"⁵. Le but à atteindre est alors l'autosuffisance alimentaire nationale. Cependant les années 80 ont permis de comprendre que l'autonomie alimentaire était une condition nécessaire mais pas suffisante. La sécurité alimentaire peut ne pas

L'approche en terme de pauvreté n'est pas satisfaisante. Ce concept et la méthodologie qui l'accompagne, ne permettent pas d'appréhender pleinement la réalité des ménages urbains confrontés à l'insécurité alimentaire. D'une part parce qu'ils sont trop restrictifs, et d'autre part, parce que la réalité urbaine est complexe, faite d'instabilités et d'incertitudes, qui nécessitent une approche dynamique.

Dans une première partie, nous verrons pourquoi, en ville, l'accès aux aliments passe essentiellement par les ressources financières, ce qui explique que le niveau de revenu soit une variable déterminante. Toutefois, dans une seconde partie, nous verrons pourquoi le critère de pauvreté ne suffit pas à comprendre l'insécurité alimentaire urbaine. Elle s'appuiera pour se faire sur trois séries d'enquêtes¹ réalisées à Bouaké entre juillet 1998 et octobre 1999 auprès de 300 ménages. Grâce à une analyse en correspondance multiple appliquée aux variables socioéconomiques appréhendées lors de ces enquêtes, nous montrerons d'une part que le niveau de revenu n'est pas la variable la plus significative pour différencier les ménages qui ont des problèmes alimentaires et ceux qui n'en ont pas, et que d'autre part le concept de pauvreté n'est pas celui qui résume le mieux l'information mise en évidence par l'analyse.

1- Un accès aux aliments qui passe par les ressources financières

La monétarisation de l'accès aux ressources fait que le niveau de ressources financières est un élément déterminant. D'autant qu'en ce qui concerne les ressources complémentaires possibles, rente, héritage, et vente du patrimoine, elles ne concernent qu'une faible partie de la population et sont liées en proportion et en valeur au niveau du revenu initial. Si d'un point de vue théorique on peut considérer que la vente d'un patrimoine est un recours possible en cas de difficultés (Sen, 1981), on constate dans les faits, que la valeur de ce patrimoine est très inégale et ne peut représenter qu'un moyen d'accès ponctuel et limité pour une large majorité de ménages². Ce constat, ajouté au fait que la sécurité sociale ne concerne qu'une minorité³, qu'un ménage ne peut vendre durablement des biens que son niveau de revenu ne lui permet

être assurée si l'accès aux ressources n'est pas garanti. Les recherches ont montré que le problème de la sécurité alimentaire se pose à la fois en terme d'accès à la nourriture⁵ et en terme de stabilité des moyens d'existence des consommateurs. La définition de la sécurité alimentaire donnée par la Banque Mondiale en 1986 et sur laquelle nous baserons notre travail est la suivante : "l'accès par chaque individu à tout instant à des ressources alimentaires permettant de mener une vie saine et active".

¹ Deux séries enquêtes ont été réalisées entre juillet 1998 et octobre 1999 par V. Briand. Une troisième l'a été en février 1999 par P. Janin. Cette communication repose sur les résultats mis à jour au cours de ces travaux. La première série a permis d'évaluer les variables socio-économiques pertinentes pour l'évaluation du niveau de vulnérabilité socio-économique des ménages. La seconde a porté plus précisément sur leur consommation alimentaire. Dans une troisième étape plusieurs entretiens semi dirigés ont été réalisés avec les membres de certains ménages.

² Pour 50% des ménages étudiés leur patrimoine représente moins de 32% de leur revenu annuel. De plus, les ménages dont le niveau de revenu est le plus faible sont ceux dont la valeur du patrimoine est la plus faible.

³ On considère au niveau de la Côte d'Ivoire que 7% de la population active en bénéficie.

pas d'acheter, le niveau de rémunération apparaît alors comme le principal élément qui influence les "capacités" du ménage.

L'autoconsommation concerne très peu de ménages

A Bouaké, certains ménages ont des terres agricoles. Toutefois, la consommation des produits tirés de ces terres représente une part marginale de la consommation totale. 31,6% des chefs de ménage ont déclaré avoir une parcelle de terre. Mais dans 27,8% des cas, ces terres sont situées dans un village éloigné¹. Compte tenu de ce pourcentage, du nombre de chefs de ménage qui n'ont pas de parcelle de terre et aussi du fait qu'un certain nombre de ménages n'utilisent pas ces terres, seuls 24,9% des ménages produisent des vivriers.

En moyenne cette production vivrière a été estimée pour l'année de référence à 80 432 francs CFA (écart type de 88 121 FCFA). Pour 50% des chefs de ménage qui ont autoconsommé leur production vivrière, cette production valait moins de 46 000 FCFA pour l'année entière. La part de l'autoconsommation dans le total des revenus annuels² est donc très faible. Pour 81,4% des ménages, elle représentait moins de 1% de leur revenu annuel.

L'autoconsommation représente un moyen peu répandu d'accéder aux ressources alimentaires, aussi bien en terme de pourcentage de la population concernée, qu'en valeur. Pour une large part de ceux qui l'utilisent, cet accès reste irrégulier. Ainsi, 40,7% des chefs de ménage qui ont déclaré avoir eu des difficultés (autres que personnelles) sur l'année de référence, l'ont attribué à des récoltes insuffisantes, par rapport à ce qui était attendu.

Par ailleurs, c'est pour les catégories financièrement les plus faibles, que l'autoconsommation représente un accès aux ressources alimentaires, proportionnellement le plus important. La valeur estimée de l'autoconsommation est la plus forte pour les chefs de ménage à faibles revenus. Ainsi 29,4% des ménages dont le revenu mensuel moyen est compris entre 0 et 20 000 FCFA, ont auto-consommé, dans l'année, des produits dont la valeur dépassait 50 000 FCFA, alors que 16,7% des ménages dont le revenu est compris entre 20 000 FCFA et 40 000 FCFA et seulement 6,3% de ceux qui gagnaient entre 60 000 et 100 000 FCFA se sont trouvés dans ce cas. Les niveaux d'autoconsommation les plus élevés, en pourcentage du revenu annuel, sont le fait de catégories de travailleurs qui ont des revenus irréguliers et/ou faibles (travailleurs occasionnels, travailleurs indépendants, retraités).

L'autoconsommation apparaît alors comme un moyen de pallier, dans une certaine mesure et de façon limitée, une incapacité, chronique ou régulière, d'accéder aux ressources alimentaires par le marché, non pas comme un moyen sûr et régulier d'accéder à des ressources en

¹ Plus d'une heure de marche. 25,6% des chefs de ménage qui ont une parcelle l'ont en périphérie de la ville, 23,3% en ville et 20% au village.

² Somme des différents revenus du chef de ménage et de son ou ses épouses.

quantités suffisantes.

Les réseaux de solidarité ne permettent pas d'accéder aux aliments

Une des autres possibilités d'accéder aux ressources alimentaires est dans certains cas, le réseau familial et/ou au social. Toutefois depuis la crise, avec l'intégration des instabilités et la modification des comportements sociaux (Akindes, 2001, Courade, 2001), l'appel aux réseaux est devenu un recours possible, mais restreint, limité dans sa durée et sa fréquence. Il n'est pas (ou plus) un moyen d'accéder régulièrement et en quantité suffisante à des ressources alimentaires¹. D'autant que cet accès repose sur la notion de don et de contre don qui implique, pour un ménage qui ne peut pas entretenir la relation, que cette source d'accès est limitée. Ainsi, si 15,4% des ménages de Bouaké déclarent donner tous les jours un plat, tous déclareraient le faire par réciprocité².

Cette idée est confortée par le fait que recevoir un plat, n'est pas lié à de faibles revenus. Ainsi, si 20,7% des ménages dont le revenu mensuel moyen est compris entre 0 et 20 000 FCFA reçoivent quotidiennement des repas (c'est à dire 2,8% de l'échantillon total), c'est aussi le cas pour 29,4% des ménages dont le revenu du chef de ménage est compris entre 60 000 et 100 000 FCFA et 26,7% de ceux qui touchaient entre 100 000 et 200 000 FCFA³. Seul un ménage concerné par l'échange de plats, avance comme raisons de cet échange, des problèmes d'argent.

Lié au principe de réciprocité, ainsi qu'aux fêtes et cérémonies, l'échange de plats ne saurait constitué un moyen d'accès régulier et durable à des ressources alimentaires. Plus largement, les réseaux de solidarité ne peuvent constituer un moyen à part entière d'accéder aux ressources. D'ailleurs, parmi les chefs de ménage producteurs de vivriers qui ont donné une partie de leur production à leur entourage, c'est à dire 6% de l'échantillon total, 50% d'entre eux ont donné l'équivalent de moins de 12 360 FCFA sur l'année.

¹ La veille du jour d'enquête 21,1% de ménages ont déclaré avoir accueilli quelqu'un pour manger. Sur une période de 8 jours, 40% des ménages ont accueilli une personne extérieure au ménage au moins une fois. Mais dans 53,5% des cas il s'agit de la famille de passage.

² Ces pourcentages correspondent à peu près aux pourcentages de ceux qui déclarent avoir reçu un plat au cours de la semaine antérieure à l'enquête.

³ Si l'on prend en considération non pas le revenu moyen mais le revenu total annuel par personne résidente à charge du chef de ménage, les résultats sont à peu près les mêmes.

Les revenus déterminent le niveau d'accès aux ressources alimentaires¹

Parce que l'accès aux ressources alimentaires passe essentiellement par le marché, avoir de faibles revenus restreint la possibilité d'avoir un accès quantitativement suffisant aux ressources alimentaires. D'une part parce que le niveau de dépenses alimentaires par tête varie en fonction de la catégorie de revenus, et d'autre part parce qu'avoir un revenu faible, limite la possibilité d'acheter, à l'avance, des produits vivriers et donc de régulariser sa consommation. Il existe notamment un lien entre niveau de revenus et montant hebdomadaire dépensé pour la sauce dépenses alimentaires journalières par tête, nombre de préparation alimentaire la veille du jour d'enquête, fréquence de non-préparation d'un repas, et fréquence à laquelle les ménages mangent un plat identique pendant une semaine entière².

De plus, il apparaît que la qualité des plats consommés est aussi liée au niveau de revenu. Ainsi, parmi les ménages à faibles revenus, lorsque l'argent de la popote³ ne suffit pas pour acheter de la viande, peu de conjointes du chef de ménage réussissent à compléter la somme donnée par leurs propres revenus et donc à pourvoir aux besoins. Quant à la fréquence de non-préparation des plats, révélatrice de la variété des repas et aussi de leur fréquence, elle est beaucoup plus importante pour les ménages dont les revenus sont les plus faibles. Par ailleurs, 75,4% de ces ménages déclarent ne jamais consommer certains aliments, sauf pour les fêtes⁴, 29,4% consommer fréquemment/parfois un même plat pendant toute une semaine⁵, et pour 57,1% ne manger de la viande qu'une fois par semaine ou moins (tableau 1).

¹ Elle est fonction des revenus réels. Toutefois, dans la mesure où il s'agit ici d'établir des comparaisons et non pas d'évaluer dans l'absolu le niveau de pouvoir d'achat des ménages, les résultats utilisés se baseront simplement sur les revenus nominaux.

² Test du chi-deux. Respectivement les probabilités sont les suivantes : probabilité nulle (valeur = 60,102, degré de liberté=6), probabilité de 0,09 (valeur = 15,114, degré de liberté=6), probabilité nulle (valeur = 15,583, degré de liberté=2), probabilité nulle (valeur = 25,38, degré de liberté=6), probabilité de 0,007 (valeur = 10,072, degré de liberté=2). L'hypothèse d'indépendance est donc rejetée entre les variables deux à deux considérées.

³ Cet argent est généralement donné par le chef de ménage.

⁴ Il s'agit souvent de volailles mais pas exclusivement.

⁵ Les enquêtes consommation ont été réalisées en saison sèche.

Tableau 1 Pourcentage de ménage présentant certaines caractéristiques d'insécurité alimentaire¹
en fonction du niveau de revenu annuel².

	[0 - 480 000[FCFA	>1 200 000 FCFA
Montant hebdomadaire dépensé pour la sauce par personne à charge résidente : inférieur à 30 FCFA	46,5	20,4
Epouse considère que les membres du ménage ne mangent pas à leur faim	34,7	10,4
Certains aliments ne sont jamais achetés, sauf pour les fêtes	75,4	50
Moins de 14 repas pris depuis une semaine ³	35,7	3,8
Nombre de préparations alimentaires la semaine passée : inférieur ou égal à 7	30	7
Fréquence de non-préparation en saison sèche : plusieurs fois par semaine/chaque jour	37,8	15,1
Arrive fréquemment/parfois de consommer le même plat pendant une semaine	29,4	12,6
Aucun produits vivriers stockés	37,7	17,7

Une approche plus qualitative, par le biais d'entretiens avec les chefs de ménage et leurs épouses confirme cette tendance. Les témoignages des chefs de ménage dont les revenus sont faibles attestent de leurs difficultés à accéder aux ressources alimentaires, du fait même de la faiblesse de leurs revenus.

Parmi les personnes rencontrées Madame Gavou G, 43 ans, secrétaire "comprimée". Elle vit avec ses trois frères et sœurs, séparée de son mari le temps que l'un des deux retrouve du travail. Elle a essayé de monter un petit commerce qui n'a pas fonctionné car lorsque cela "chauffait" trop, elle a été contrainte de prendre sur son capital pour manger: *"Actuellement, je ne fais rien. J'avais essayé d'abord. Je voudrais faire un petit commerce dans le quartier Kennedy, mais il y a toujours un problème de moyens qui se pose. Puisque moi-même je ne peux pas aller faire les buttes, il faut un manoeuvre. Le manoeuvre c'est de 10.000 à 15.000 FCFA selon la superficie, et selon ce que sont les demandes, et aussi selon le nombre de jours, et selon le terrain. Il y a des terrains qui sont faciles à travailler et ils le font moins cher. Il y a la nourriture que l'on paie. Si on a une personne pour vous donner, vous êtes obligés*

¹ Le fait alimentaire est "un fait social global" (Calvo et Courade, 1992). La consommation est liée aux représentations socio-culturelles qu'ont les ménages des différentes catégories d'aliments, de leur apport symbolique, de la représentation du "bien manger". Ici, ces aspects ne seront pas pris en compte considérant que depuis la crise les ménages ont modifié leur comportement ce qui explique que la variable prix/calorie par exemple l'emporte sur les référents symboliques des aliments liés notamment aux groupes ethniques (Odufa, 1990). On considère ici que les indicateurs quantitatifs et qualitatifs présentés dans le tableau ne sont donc pas liés à des facteurs symbolique et/ou identitaires.

² Il s'agit de l'ensemble des revenus monétaires du ménage. Ont été pris en compte les revenus du chef de ménage, la rente dans les cas où il en y a une, les revenus de(s) épouse(s). Pour les chefs de ménage producteurs de vivriers qui ont vendu une partie de leur production, celle-ci a été estimée et intégrée aux revenus annuels.

³ Ce nombre de repas est le nombre de repas total quel que soit le lieu de consommation, au domicile ou à l'extérieur.

de laisser tomber. Je faisais un peu de galettes, mais au fur et à mesure, il y a des jours, cela ne marche pas et on est obligé de mettre la main dans le capital pour manger et là ça fait qu'on finit à ne plus avoir de capital et on est obligé d'arrêter." Du fait de ses faibles revenus, Mme G. a été amenée à prendre sur le capital constitué pour manger. Ce qui a causé la perte de son activité et à une incidence sur sa capacité à se nourrir. Un cercle vicieux s'est mis en place du fait d'une insuffisance initiale de ses revenus.

Dans le cas de Monsieur T., intermédiaire commercial, c'est sa deuxième épouse (le chef de ménage a trois épouses, quatre enfants et un frère à charge) qui explique l'irrégularité des repas du fait du manque d'argent. Pour l'argent de la popote "*Ca dépend si il [son mari] gagne . Si il gagne il nous donne, si il gagne pas, c'est si nous on a qu' on achète avec ce qu'on a. [...]. Le jour ou il n'en a pas, si nous on a les moyens on prépare et s'il gagne pour lui il nous rembourse[...] L'argent qu'il donne ça dépend, ça dépend. Si il gagne de l'argent, ça dépend. S'il gagne 500 francs il peut donner, s'il gagne 1000. S'il gagne 200 francs même il peut donner ça dépend de ce qu'il gagne. C'est dur. Souvent c'est dur. Souvent il peut arriver que nous manquons presque nous tous de moyens, ça arrive. Mon mari n'en a pas, nous aussi on n'en a pas"*. Dans ce ménage, le niveau et la qualité de la consommation varient au jour dle jour selon l'argent perçu par le chef de ménage ou ses épouses. Il n'y a pas de régularisation possible par les stocks.

Compte tenu du mode d'accès aux ressources alimentaires, le niveau de revenu apparaît donc comme une variable déterminante. Toutefois restreindre l'insécurité alimentaire urbaine à une question de pauvreté, n'est pas satisfaisant. Il est notamment nécessaire de prendre en compte les caractéristiques de l'environnement des ménages qui influence tout aussi directement leur capacité à accéder aux ressources alimentaires.

2- Les instabilités de l'environnement économique perturbent les modalités d'accès aux ressources alimentaires.

Appréhender l'insécurité alimentaire du seul point de vue de la pauvreté, revient à ne prendre en compte qu'une seule catégorie de variable, et à ne regarder que dans la direction du ménage. Mais pour comprendre l'insécurité alimentaire, il convient d'élargir la focale et de prendre en considération l'ensemble des variables, quand bien même il s'agirait de ne prendre en compte que les seules variables "économiques". Parmi celles-ci l'environnement économique, particulièrement instable joue un rôle déterminant.

Toutes les catégories de ménage sont touchées par les instabilités de l'environnement

Les enquêtes réalisées ont permis de constater que 46,3% des ménages étudiés ont

connu, au cours de l'année 1998, au moins une fois une variation de leur revenu¹. Ces variations peuvent aller de 5% à plus de 200% du revenu mensuel moyen. Si 53,7% des ménages n'ont connu aucune variation de revenu d'un mois par rapport à l'autre, 6,7% des ménages ont au maximum connu une variation comprises entre 5% et 30%, 7,7% des variations de l'ordre de 30% à 60%, 10,9% des variations de 60% à 100%, 10,9% de 100% à 200% et 10,2% des variations supérieures à 200%.

Certes, il existe un lien entre secteur d'activité et le fait d'avoir ou pas des variations dans son niveau de revenu². Ainsi 79,5% des chefs de ménages qui ont connu des variations de revenu étaient indépendants, 14,4% étaient dans le secteur privé et 6,1% étaient dans le secteur public. Pour autant, être salarié du secteur public et du secteur privé ne met pas à l'abri de possibles variations du revenu. Si 89% des ménages dont le chef de famille est indépendant ont eu des variations dans leur niveau de revenu, 23,5% des ménages dont le représentant était salarié dans le secteur privé en ont aussi eu, et 9,8% des salariés du public. De la même façon, avoir des revenus mensuels plus élevés, ne prévient pas de connaître des variations de revenus. Ainsi, 74% des ménages dont le revenu annuel n'a pas excédé 480 000 FCFA ont connu des variations de revenu, mais aussi 45,2% des ménages dont le niveau de revenu annuel était compris entre 480 000 FCFA et 1 200 000 FCFA et 33,1% de ceux dont les revenus étaient supérieurs à 1 200 000 FCFA.

Le cas de Nicolas P., enseignant, salarié du secteur privé illustre ces variations brutales et inattendues : *"On m'a fait venir un matin pour dire qu'on a des problèmes financiers et qu'il n'y a pas d'argent cette année pour payer correctement les enseignants. Et puis voilà qu'on fait le recrutement d'autres enseignants et parmi les enseignants recrutés il y a un enseignant qui était là mais qui n'avait pas de classe alors que l'année dernière celui qui était avec nous comme directeur avait une classe ce qui nous permettait d'assurer en même temps deux rôles. [...] Cette année on a détaché carrément l'administrateur et puis remettre carrément la place à un autre ce qui a fait le poids sur les finances. Donc il fallait dégager un autre salaire pour ce monsieur."*

Si toutes les catégories de ménage sont susceptibles de connaître une brutale variation de leur revenu, il apparaît toutefois qu'une distinction entre secteur d'activité s'opère selon l'ampleur des variations. Proportionnellement lorsque le chef de ménage travaille comme indépendant, les variations de revenu qu'il connaît ont une amplitude plus importante que pour les salariés du public et du privé. Ainsi parmi les chefs de ménage qui ont connu des

¹ Il s'agit ici des variations maximales. Elles ont pu, ou pas, être répétées. Certains chefs de ménage ont connu une seule fois des variations de revenu de cette ampleur et ont pu avoir des variations de revenu de moindre importance à d'autres moments. D'autres n'ont connu qu'une seule variation.

² Test du chi-deux. La probabilité est nulle (valeur = 147,188, degré de liberté=2). Donc l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

variations de leur revenu supérieures à 100%, seul 1,7% étaient des salariés du privé, 5% du secteur public et 93,3% étaient indépendants.

Les fréquences de variations dépendent donc directement de la profession du chef de ménage. Selon que celui-ci est salarié ou pas, qu'il travaille à son compte ou non, les fréquences de variations sont plus ou moins importantes. Mais être salarié et/ou avoir des revenus supérieurs à la moyenne n'empêche pas de connaître des variations de revenu.

Aux variations des ressources financières, s'ajoute parfois la discontinuité de perception de ces ressources. Ainsi 16,5% des chefs de ménage n'ont pas eu de revenus pendant au moins un mois; 1,8 % pendant un mois, 2,8% pendant deux mois, 3,5% pendant trois mois, 1,8% pendant quatre mois et 2,5% pendant six mois. Etre salarié permet de limiter la discontinuité des revenus. Mais cela ne permet toutefois pas de l'exclure de manière définitive; 2,5% des salariés du privé et 2,4% des salariés du public ont eu au moins un mois pendant lesquels ils n'ont pas eu de revenus. De la même façon un niveau de rémunération plus élevé ne signifie pas que le chef de ménage n'a pas eu de discontinuité dans la perception de ses revenus. 9,6% des chefs de ménage qui ont eu un niveau de revenu annuel compris entre 480 000 FCFA et 1.200.000 FCFA et 3,5% de ceux qui ont eu un niveau de revenu supérieur à 1 200 000 FCFA ont eu au moins un mois pendant lequel ils n'ont pas eu de revenus.

L'instabilité des revenus contraint les ménages concernés à une gestion de court terme de leur approvisionnement alimentaire, et pour certains à une gestion au jour le jour. Or, à ce premier niveau d'instabilités, s'ajoute celui des prix. Ainsi les relevés de prix réalisés à Bouaké pour l'année 1997-1998 révèlent des taux de variation importants pour les produits de base. Le taux de variation du prix de l'igname bete était de plus 10,29 entre janvier et février, puis de -1,33 entre février et mars. Le coût du plantain a augmenté de plus 59,28% entre mai et juin, puis il a baissé de 29,32% entre juin et juillet. Le riz local blanchi a connu une baisse de 3,37% entre septembre et octobre puis une hausse de +9,76%.

Schéma 1 Variations des prix de détail de certains produits de base relevés à Bouaké (Année 1997-1998)

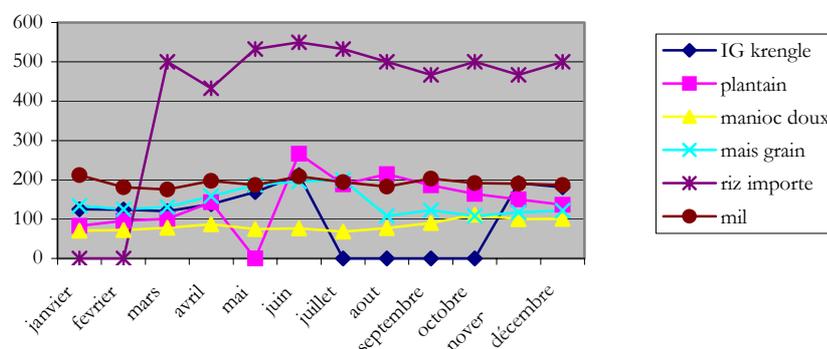
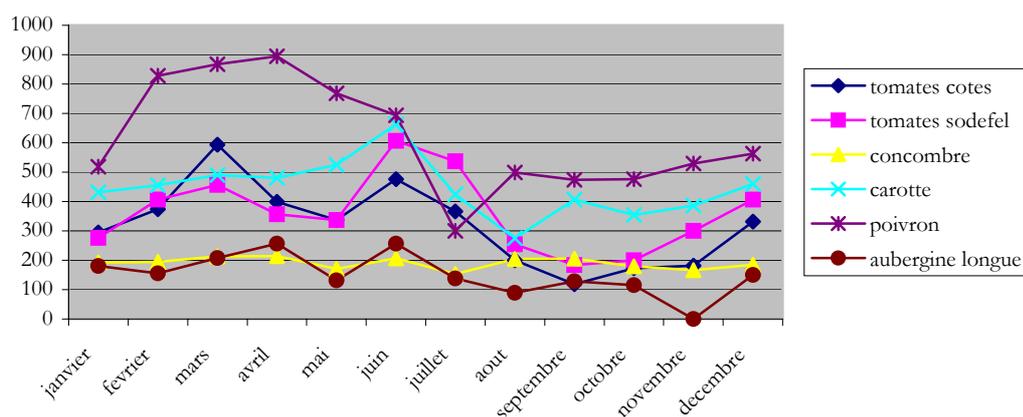


Schéma 2 Variations des prix de détail de certains légumes relevés à Bouaké (Année 1997-1998)



Les variations de prix perturbent le pouvoir d'achat des ménages et contraignent leur gestion budgétaire. Les ménages qui sont dans l'incapacité financière de stocker, se voient dans l'obligation d'acheter les denrées de base et les aliments composant la sauce, au jour le jour. Ils subissent d'autant plus les variations de prix, qu'ils ne peuvent remettre leurs achats à plus tard, et ont donc comme seules possibilités celle de substituer un bien à un autre, d'acheter en quantité moins importante ou de réduire la qualité¹.

Les variations se superposent pour un certain nombre de ménages. Dans 62% des ménages qui ne stockent aucun produit, le chef de ménage est indépendant. Or ce secteur est celui dans lequel les variations de revenus sont les plus fréquentes et les amplitudes de variation les plus importantes. Mais en définitive les instabilités du marché concerne l'ensemble des

¹ Ce sont les choix possibles sans recours à une aide extérieure et/ou à l'épargne.

ménages. Du fait des habitudes d'approvisionnement¹, des taux d'équipement², la plupart des ménages achètent les produits de base de la sauce au jour le jour et sont de ce fait sujets aux variations des prix du marché.

Les capacités d'adaptation des ménages sont restreintes

Il existe un lien entre ampleur de variations des revenus et niveau de dépense hebdomadaire. Proportionnellement, parmi les ménages dont le chef de famille a connu des amplitudes de variations de revenu supérieures à 100%, 53,3% ont pour habitude de dépenser moins de 5 000 FCFA par semaine pour la sauce. Quant aux "stratégies" pour faire face au manque de viande, 30,5% de ceux qui ont connu des variations de revenu supérieures à 100% n'en achètent pas, ce qui est "seulement" le cas de 14,7% de ceux qui n'ont connu aucune variation.

Parmi les ménages dont les variations de revenu ont été supérieures à 100%, 42,4% ne stockent aucun produit vivrier (contre 21,1% de ceux qui n'ont connu aucune variation). A l'inverse, parmi ceux qui ont pour habitude de stocker au moins deux produits alimentaires, 55,4% sont des ménages dont le représentant n'a connu aucune variation de ses revenus. Par ailleurs, les ménages les plus touchés par les variations de revenu du chef de famille sont aussi celles dont la variété des plats consommés la veille du jour de l'enquête a été la plus faible³. Il y a aussi un lien entre variations et fréquence de non-préparation⁴. Quant au pourcentage de chefs de ménage qui déclarent, qu'en saison sèche, ils leur arrivent une à plusieurs fois par semaine de ne pas préparer de repas, il est de 32,1% pour les ménages dont le chef de famille a connu une variation d'au moins 100% contre 12% pour ceux qui n'ont connu aucune variation.

Du fait des variations de leur revenu (niveau, fréquences de perception, discontinuité) et des variations de prix, les ménages se trouvent donc dans l'obligation de gérer des temporalités différentes. Celles des prix, de leur revenu, des dépenses alimentaires pour les produits de base et des dépenses alimentaires pour la sauce. Les prix varient quotidiennement alors que les revenus peuvent être journaliers, hebdomadaires ou mensuels. Parallèlement les dépenses pour les produits de base et la sauce, peuvent être, en fonction des moyens de stockage, des habitudes d'approvisionnement et de la proximité du lieu d'approvisionnement, quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles. Toutefois en fonction des deux premières

¹ 38,5% des ménages qui achètent quotidiennement le font du fait de la proximité du marché

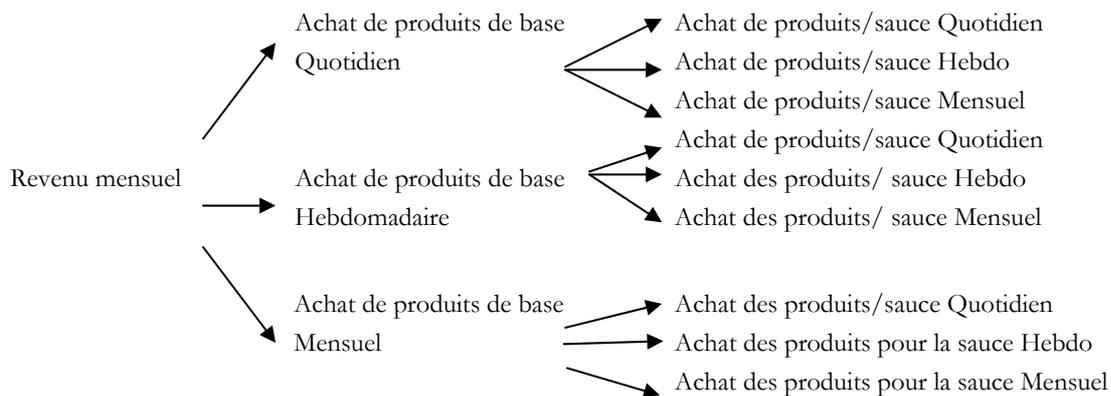
² 68,% des ménages n'ont aucun réfrigérateur et 87,7% aucun congélateur

³ 41,7% des ménages qui ont eu au moins une fois une variation de leur revenu de +100% avaient préparé au plus un seul plat pour toute la journée concernée, contre 14,4% de ceux qui n'ont jamais connu de revenus (khi deux = 0, valeur 26,764, ddl=3).

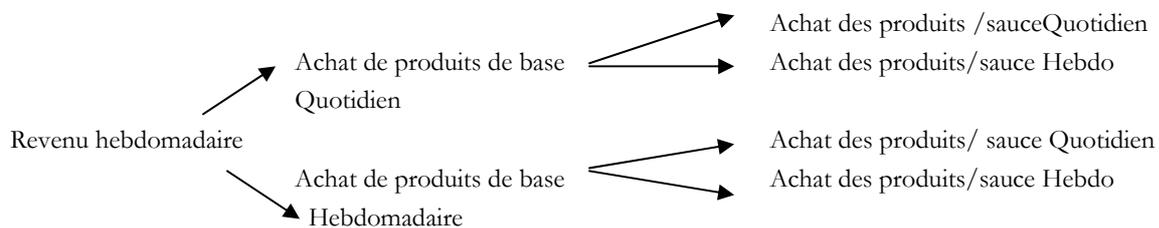
⁴ Test du chi-deux. La probabilité est de 0,001 (valeur = 29,427, degré de liberté =9). L'hypothèse d'indépendance est rejetée.

variables, exogènes (prix et revenus), les fréquences possibles d'approvisionnement se restreignent, et avec elles les possibilités d'ajustement aux variations, les possibilités de gestion et d'anticipations.

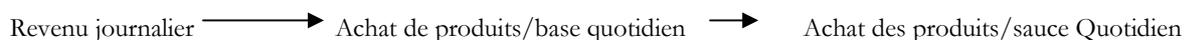
Ainsi, si l'on exclu la possibilité d'avoir recours au crédit, à l'épargne et aux réseaux de solidarité, les chefs de ménage dont le revenu est mensuel se retrouvent avec neuf possibilités de fréquences d'approvisionnement.



Par contre lorsque le revenu est hebdomadaire le nombre de possibilités d'approvisionnement n'est plus que de quatre.



Et lorsque le revenu est journalier une seule possibilité est offerte au ménage.



Les possibilités de réaction du ménage diffèrent totalement, selon qu'il se trouve dans l'une des situations précédentes. Pour schématiser trois formes de gestion sont possibles :

- "Accomodation". C'est le cas lorsqu'un ménage doit acheter au quotidien les produits pour la sauce et ceux pour la base alimentaire. Dans ce cas, il n'y a pas de possibilités de report de l'achat en fonction des prix, sauf à ne pas s'alimenter. Il s'agit alors de "s'accomoder" de la situation, en faisant varier quantités et qualités en fonction des ressources à disposition.

- "Ajustement". Dans cette situation, le ménage a une marge de manœuvre plus grande puisqu'il peut faire varier les quantités et les qualités des produits de base et/ou des produits pour la sauce. Il peut aussi, sur une courte période, décider de reporter l'achat de l'un ou de l'autre en fonction des prix. C'est le cas lorsqu'il a la possibilité d'acheter les produits pour la sauce et/ou les produits de base, semaine après semaine.
- "Adaptation". Le ménage a la possibilité d'acheter ses produits sur une base mensuelle. Il a donc la capacité de réagir aux variations de prix en faisant varier les quantités et les qualités, ainsi qu'en reportant ses achats en fonction des variations constatées des prix sur moyenne période.

L'alimentation comme résidu

Compte tenu du poids des charges, de l'instabilité des revenus, des variations de l'environnement économique via les prix, la consommation alimentaire apparaît souvent comme un résidu. Elle devient un moyen d'ajustement aux variations des ressources et des prix. En atteste les témoignages de quatre chefs de ménage dont les ressources financières sont de niveau hétérogène. Quel que soit leur niveau de revenu, et leur profession, ils ont tous dû, à un moment donné et de façon plus ou moins répétée, ajuster leur consommation alimentaire

- Monsieur Traore S., quarante trois ans. Il vit à Bouaké depuis 36 ans, a trois épouses, quatre enfants et un frère à sa charge. Ancien salarié, il a perdu son emploi suite au départ à la retraite de son employeur. Il vit de l'argent perçu lorsqu'il permet des transactions commerciales entre deux agents. La quantité et la variété des plats dépendent, dans sa famille, des gains du jour. Les siens, et s'il n'a rien pu gagner, des revenus de ses épouses qui font chacune un petit commerce : *"On mange ce qu'on trouve. Si moi j'ai l'argent. Le moment que je travaillais, j'étais fonctionnaire, je donnais 3 000 [FCFA] et puis je dis je veux manger foutou aujourd'hui parce qu' il y a l'argent. Le jour que je dis ici que je veux manger le riz c'est le jour ou on va faire riz mais si il y en a pas on a pas le choix, on fait bouillie baka. Ici on fait souvent bouillie baka"*. La consommation est ajustée quantitativement et qualitativement. La diversité des plats et leur richesse est amoindrie.

- Monsieur Issa T. est un ancien menuisier contractuel de soixante et onze ans. Son niveau de revenu était élevé. Mais au moment de l'enquête, le chef de ménage est malade depuis plusieurs mois déjà et n'a plus aucun revenus. Son épouse, qui a six enfants à charge, fait un petit commerce de pâte d'arachide. Elle explique qu'elle ne peut pas dire quels sont ses revenus parce qu'elle même ne les connaît pas. Elle prend à crédit un sac d'arachide à 8 000 FCFA et va faire la pâte au marché. Au fur et à mesure de ses gains, elle prend de l'argent pour acheter de la nourriture. Comme à la fin de la journée elle ne récupère pas forcément les 8 000 FCFA nécessaires au remboursement, elle négocie l'achat d'un autre sac à crédit et

rembourse l'achat du premier sac grâce aux ventes du second. Elle achète sa marchandise et se soucie avant toute chose, du remboursement des emprunts contractés auprès de ses fournisseurs. Une fois ses dettes remboursées, elle prend ce qui reste pour acheter de la nourriture. Elle ne sait donc pas exactement combien elle gagne, si elle gagne effectivement quelque chose. Le montant alloué à la consommation varie au jour le jour en fonction des ventes. De plus, chaque jour la consommation est fractionnée en fonction des ventes et de l'argent perçu. Il est difficile de "prévoir" et de préparer un plat dans la mesure où la priorité est donnée au remboursement des dettes puisqu'il conditionne la capacité à venir (celle du lendemain) d'acheter des denrées alimentaires.

➤ Monsieur D. âgé de 52 ans, vit à Bouaké depuis 28 ans. Il est employé du secteur public. Marié, il a cinq enfants et trois neveux à charge. Ses revenus sont réguliers. Pourtant il se retrouve parfois dans des situations "serrées". Dans ce cas il cherche à réduire ses dépenses et demande à sa femme *"de réduire son marché, de réduire la consommation du riz, de l'attiéké, du foutou et tout ce qu'on l'habitude de manger. Il y a certaines choses qu'on supprime. Par exemple les pommes de terre. Et puis l'huile il faut supprimer aussi un peu."* Dans ce ménage l'ajustement porte essentiellement sur les quantités. Certains aliments sont même supprimés.

➤ Henri Y. 53 ans. A Bouaké depuis 28 ans, il travaille occasionnellement comme ouvrier. Parallèlement, il a une activité indépendante de tisserand. Son épouse ne travaille pas. Il a neuf enfants à sa charge ainsi qu'un neveu et son épouse. Pour la popote, il explique que "les temps ont changé". Désormais il lui faut faire au coup par coup. *"Avant, quand le temps était beau, je lui [épouse] donnais tout le mois. Maintenant que ça a fini, je calcule et je donne un peu. Mais le peu que je lui donne quand c'est fini, elle me réclame et je lui donne. Tous les jours je lui donne un peu, un peu"*. Le mode d'approvisionnement a été modifié dans la mesure où les montants à dépenser ne sont plus connus à l'avance et varient au jour le jour en fonction des possibilités.

En fonction des différentes situations, l'ajustement est quantitatif ou qualitatif. Dans les situations les plus difficiles, ce sont les deux caractéristiques du bol alimentaire qui sont modifiées. Toutefois, l'ensemble des catégories du ménage sont plus ou moins régulièrement dans des situations qui les contraignent à ajuster leur consommation.

3- La pauvreté est insuffisante à expliquer les difficultés alimentaires.

Si un lien existe entre insécurité alimentaire et niveau de revenu, avoir des revenus élevés ne met pas à l'abri des difficultés alimentaires qu'un pourcentage non négligeable de ménage, ayant les niveaux de revenus les plus élevés, présente des caractéristiques de

l'insécurité alimentaire. "Etre riche" ne met pas à l'abris de l'insécurité alimentaire. D'ailleurs, la variable revenus n'est pas la plus discriminante pour différencier les situations socioéconomiques des ménages.

L'insécurité alimentaire ne concerne pas que les "pauvres".

L'étude des liens entre, la variable niveau de revenu et certaines caractéristiques alimentaires, montre que, dans certains cas, l'hypothèse d'indépendance doit être rejetée¹. Mais, comme le montre le tableau 1 si ce sont les ménages, dont les revenus sont les plus faibles, qui, proportionnellement, ont le plus de difficultés, les catégories de revenus supérieures ne sont pas, dans l'absolu, épargnées .

Par ailleurs une approche qualitative permet aussi de constater que "ne pas être pauvre", ne suffit pas à mettre à l'abris des difficultés. C'est le cas de trois chefs ménages salariés, aux revenus élevés, qui nous ont fait part de leurs difficultés, qu'elles soient passagères mais renouvelées ou continues.

➤ Monsieur M., est enseignant dans le secteur public. Son salaire est de 330.000 FCFA par mois. Au moment de l'enquête, il connaissait de sérieuses difficultés en dépit de sa situation et de celle de son épouse, salariée elle aussi. *"Oui oui. j'avoue il y a des moments où ça chauffe ici. Tout récemment je suis tombé malade. J'ai fait une cure au moins de juin. Au mois de juin je suis tombé malade et on a du dépenser parce que j'ai du me faire soigner en clinique. Elle [Son épouse] dans son service elle est assurée. Son assurance a pris quand même un petit montant sur son compte et nous avons dépensé beaucoup. C'est arrivé avec les dépenses de la maison jusqu'à la fin de ce mois d'août là nous avons actuellement des problèmes d'argent, des petits problèmes d'argent. C'est comme si on arrivait pas à joindre les deux bouts ; On est en train d'attendre le virement. Ça posait des problèmes avant qu'elle ne perçoive son salaire. Ils sont payés le 17 du mois et avant ça on a eu des problèmes. On a du penser à aller emprunter un peu d'argent quelque part. C'était pas bien conseillé mais si cela devait dépasser nos entendements on allait le faire. Dieu merci on a pu tenir jusqu'à son virement. Elle me soutient un peu jusqu'à ce que moi même j'arrive. Vraiment on a des problèmes d'argent, ça arrive."*

➤ Monsieur P.P. enseignant dans le secteur public. Il gagne 250.000 FCFA par mois. Son épouse nous fait part des difficultés. *"Oui oui. Des fois il n'a pas d'argent pour donner l'argent de popote. IL est obligé d'aller tourner et puis venir nous donner un peu pour manger. Ça arrive plusieurs fois même."* Les difficultés viennent de ce que son mari a fait des emprunts qu'il a du mal à rembourser. *"Oui beaucoup, il a beaucoup de crédits. Il faut aller chercher chaque fois un peu pour aller manger, ça fait beaucoup. L'argent qu'il reçoit*

¹ Test du Khi. L'hypothèse d'indépendance a été rejetée pour une probabilité inférieure à 5%.

maintenant cela ne suffit pas pour faire une quinzaine dans le mois et tout le temps il faut chercher, il faut chercher." Son mari confirme les difficultés. "Actuellement ou je vous parle ça chauffe chez moi parce que il faut dire que dans ces derniers moments j'ai été secoué. Financièrement, je suis à bout de souffle. Peut être je suis pas complètement à bout de souffle mais je suis essoufflé. C'est vrai, ça chauffe." Il explique ses difficultés du fait des charges inattendues mais n'évoquent que rapidement le problème de crédits liés à de mauvais placements. "Mon papa était là, il était malade donc j'ai eu à le soigner. Et avant cela ma femme était en hospitalisation pour son ulcère de Buruli. Chaque deux jours, trois jours comme cela, je vais là bas pour voir comment les choses se passent. Si il y a un médicament qu'on a prescrit qui n'est pas là bas alors on est obligé de payer en ville et c'est plus cher. Notre première ordonnance, cela allait dans l'ordre de 21600 francs. Et quand c'est comme cela, c'est dur. Il faut pouvoir.... Il faut être solidement assis. Moi même puisqu'elle a eu une première crise, je ne suis pas complètement remis de tout cela parce que la première crise m'a fait dépenser beaucoup donc toutes mes économies et en dehors de cela il y a eu d'autres problèmes. Il y avait l'année scolaire qui était là. Les enfants étaient à l'école, pour eux ce n'était pas trop grave. Avec en plus quelques petites erreurs de gestion. On sait jamais. Quand les problèmes arrivent il faut voir d'ou ça sort. Ça chauffe, ça chauffe mais c'est pas brûlant."

➤ Monsieur D. employé du secteur public, dont le salaire atteint 180. 000 FCFA par mois. En plus des difficultés qu'il relie à l'environnement économique, il explique la chronicité de ses difficultés du fait des charges. *"Oui il faut reconnaître que c'est après décembre, donc en janvier on a des problèmes parce qu'on dépense beaucoup et pendant la rentrée, c'est à dire disons les trois derniers mois de l'année octobre, novembre, décembre c'est sérieux. D'abord il y a la rentrée, après il y a les fêtes de fin d'année. Ça nous épuise beaucoup" [...]* Ces difficultés se répercutent directement sur les dépenses et notamment les dépenses alimentaires. *"Quand c'est comme cela après tout ça, après la rentrée, la fête de fin d'année on serre un peu les choses. Au lieu de sortir avec la voiture toujours et bien on la gare, on ne paie plus l'essence, on prend un taxi. On marche de temps en temps, la nourriture on diminue le volume. Je fais de telle sorte que les dépenses soient moindres pendant deux ou trois mois pour rattraper ce que j'ai perdu, pour me rééquilibrer." [...]* *"Oui je réduis et je lui demande aussi de réduire son marché, de réduire la consommation du riz, de l'attiéké, du foutou et tout ce qu'on l'habitude de manger, il y a certaines choses qu'on supprime par exemple les pommes de terre et puis l'huile il faut supprimer aussi un peu. Et puis la lumière au lieu d'allumer partout les ampoules il y a des ampoules qu'il ne faut pas allumer quand ce n'est pas nécessaire. "*

La variable revenu n'est pas suffisante pour discriminer les ménages.

Une analyse en correspondances multiples réalisée sur les variables actives qui décrivent la situation socioéconomique des ménages urbains met en évidence le rôle des deux

premiers axes dans la discrimination des ménages. L'histogramme des valeurs propres montre en effet clairement un décrochage dans l'inertie expliquée par le troisième facteur relativement au second¹. L'inertie totale expliquée par les deux premiers axes est de 17,28%. Mais c'est le premier axe qui contribue le plus fortement à caractériser l'inertie (10,76%) (cf annexe).

La contribution du premier axe représente le degré de stabilité du ménage. Les variables qui tirent le plus l'axe sont celles qui définissent les facteurs qui vont permettre au chef de ménage d'évoluer dans un cadre socioéconomique stable, qu'il pourra appréhender. Ainsi les modalités dont la valeur test est la plus importante définissent : sa capacité à lire et écrire, c'est à dire à appréhender son environnement. Les capacités de l'épouse à lire, écrire, compter sont elles aussi fortement discriminantes. Les autres variables qui tirent le plus l'axe sont ensuite les variables relatives à la stabilité de l'emploi et celles relatives à la stabilité des revenus. Ce sont essentiellement ces trois catégories de variables qui discriminent les ménages sur le premier axe. Il y a dualité entre du côté négatif les caractéristiques de l'instabilité, et du côté positif la stabilité liée à la possibilité d'appréhender l'environnement, un statut de salarié, et l'absence de variations dans le revenu.

Les variables discriminantes sont donc des variables qui déterminent le niveau de stabilité des ménages. Elles évaluent en effet les outils à disposition des ménages pour appréhender et gérer les instabilités de leur environnement. Elles appréhendent aussi le degré de stabilité exogène lié au type d'emploi et au secteur d'activité ainsi que le degré de variation des revenus. Le niveau de revenu intervient mais n'est pas la catégorie de variable la plus importante, ni la plus représentée par la présence de ses modalités.

Tableau 2 Modalités actives qui tirent le plus l'axe 1 en fonction de leur valeur test

Modalités qui tirent le plus le premier axe	Valeur Test
Le chef de ménage ne sait pas écrire	-11,37
Le chef de ménage ne sait pas lire	-11,27
Le chef de ménage n'est pas salarié	-10,26
Le chef de ménage est indépendant	-10,26
Le chef de ménage a eu des variations dans ses revenus	-9,73
Les revenus annuels du ménage sur l'année sont compris entre [0-480.000[FCFA	-9,72

Pour le second facteur, les variables les plus discriminantes sont celles qui permettent d'évaluer le niveau des charges liées aux personnes à charge du chef de ménage. Le côté négatif est défini par des ménages dans lesquels il y a peu de personnes à charge. Du côté négatif, ce sont les ménages dont le nombre de personnes à charge total est maximal. Cela inclut les personnes à charge résidentes, les parents proches résidents, les moins de quinze ans

¹ Le troisième facteur n'explique que 3,93% de l'inertie contre 6,52 pour le deuxième.

résidents à charge partielle et les personnes entre seize et cinquante ans à charge totale résidents.

Un concept insuffisant pour appréhender l'insécurité alimentaire urbaine

La pauvreté est multiple. Mais le concept de pauvreté ne renvoie pas à cette multiplicité. Pour les économistes il se réfère à l'idée d'une insuffisance quantitative, et doit être précisé (pauvreté humaine¹, pauvreté alimentaire) lorsqu'il s'agit d'élargir ce cadre référentiel à une approche plus qualitative et englobante, montrant en cela ses propres limites. Dans le cadre de l'insécurité alimentaire, adopter une démarche en terme de "pauvreté", restreint l'analyse de l'économiste à une approche quantitativiste beaucoup trop restrictive.

Si l'on considère qu'il y a insécurité alimentaire dès lors que les ménages se sentent en situation d'insécurité, comment alors appréhender cette réalité si l'on se limite à l'aborder par le biais des revenus. A Bouaké, 81,4% des chefs de ménages se sont dit inquiets de ne pas pouvoir nourrir leur famille. Pourtant, pour une partie d'entre eux, la réalité "objective" de leur situation tendrait à montrer qu'ils ne sont pas en situation d'insécurité alimentaire. En effet, parmi ces ménages inquiets, on trouve des ménages dont les niveaux de revenu sont parmi les plus élevés. 93,8% des chefs de ménage dont le niveau de revenu est compris entre 60 000 FCFA et 100 000 FCFA se disent inquiets ainsi que 77,6% de ceux dont le niveau de revenu est compris entre [200 000-400 000] francs CFA le sont. Parallèlement moins de 80% (79,4%) des chefs de ménage dont le niveau de revenu est inférieur à 20 000 FCFA par mois se disent inquiets. Or, si l'on se limite à une approche en terme de pauvreté, même humaine, il n'est pas possible de prendre en compte ses aspects, ni d'analyser les facteurs qui seraient susceptibles d'expliquer ce sentiment d'insécurité, et donc l'insécurité alimentaire elle-même.

Par ailleurs, une classification des ménages en fonction de leurs caractéristiques alimentaires² montre que l'ensemble des groupes de ménage, et donc ceux que l'on aurait pu qualifier de moins insécurisés, ou considérer même comme sécurisés présentent un certain nombre de caractéristiques quantitatives et/ou qualitatives qui montrent qu'il ne faut pas appréhender la question de l'insécurité alimentaire en terme de niveau mais selon les différentes formes qu'elle peut revêtir. Peu de ménages semblent en définitive sécurisés du point de vue alimentaire. Ce sont les formes de l'insécurité alimentaire qui varient.

¹ On considère qu'il existe trois catégories possibles de la pauvreté : la pauvreté monétaire ou de revenus qui est le résultat de ressources insuffisantes ayant pour conséquence une consommation insuffisante, la pauvreté des conditions de vie ou « existence » dont la conséquence est l'impossibilité de satisfaire les besoins fondamentaux, la pauvreté de potentialités ou de « capacités » qui entraîne une situation dans laquelle le capital physique minimal est insuffisant pour permettre à un individu de vivre ou de fonctionner.

² Cette classification n'est pas présentée ici. Elle fait partie du travail plus général effectué dans le cadre de la thèse.

Une autre difficulté posée par l'approche en terme de "pauvreté est que les résultats diffèrent en fonction de l'approche méthodologique retenue, alors même qu'aucun consensus n'existe sur les moyens d'identifier et de comptabiliser "les pauvres". S'ajoute par ailleurs toute une série d'interrogation sur la pertinence d'un concept qui correspond à la représentation qu'ont les sociétés industrielles occidentales de ce que signifie être pauvre sur leur territoire, mais qui pour autant n'est pas forcément en adéquation avec la réalité des pays en développement et la perception qu'ont leurs populations de ce qu'est leur "pauvreté".

Sur le terrain, en ce qui concerne les problèmes d'insécurité alimentaire, la référence discursive pour expliquer les difficultés quotidiennes ne renvoie pas directement au terme même de pauvreté, ou à l'état de celui qui est pauvre. Personne ne se désigne comme pauvre ou riche (Courade, de Suremain, 2001). D'ailleurs, à Bouaké, les chefs de ménage rencontrés emploient des expressions variées qui ne se réfèrent pas à l'état d'avoir ou pas des ressources monétaires. Le signifié est plus large. On est "moisi", "cramé" dans les situations les plus graves. On peut être "essoufflé". Et très souvent on se trouve dans des situations où "ça chauffe". Mais on n'est pas pauvre. Le terme en lui-même n'est repris qu'une fois qu'il a été utilisé par l'enquêteur. Il est rarement, voir jamais utilisé de prime abord par l'enquêté lui-même. D'ailleurs, comme le rappelle Alain Marie (1995), à Abidjan, "tout le monde y est "pauvre" en ce sens que chacun s'y plaint de manquer d'argent et que le constat le plus entendu se résume dans la sempiternelle formule : y a pas l'argent". Ce manque d'argent concerne tout le monde, les pauvres et les non pauvres.

La critique majeure relativement au problème de l'insécurité alimentaire, est qu'elle renvoie à un état et non à une dynamique. Pourtant, être pauvre ne suffit pas à expliquer, ni à comprendre l'insécurité alimentaire urbaine. De même que ne pas être pauvre, ne préserve pas de connaître ce type de difficultés. Le concept de vulnérabilité semble plus approprié. Il prend en compte l'exposition aux chocs et la capacité pour s'adapter aux chocs sans amplifier la perte (Chambers, 1989). L'environnement et les interactions avec l'environnement, sont prises en compte. La notion de vulnérabilité est dynamique Elle correspond davantage à cette réalité de "débrouillardise", au sens d'interaction avec l'environnement immédiat pour gérer au mieux sa situation, qui caractérise la vie urbaine. Car chaque ménage "se débrouille" face aux contraintes de son environnement. La pauvreté met en évidence un état, mais elle ne tient pas compte des capacités à mobiliser, où à stabiliser, l'ensemble des ressources dont peut disposer un ménage. Or les ménages ne sont pas dans un état, ils sont dans l'action. Il interagit avec son environnement.

Bien que l'accès aux ressources alimentaires soit monétarisé, le niveau de revenu ne suffit pas à lui seul à expliquer l'insécurité alimentaire des ménages. Les ménages dont les niveaux de revenu sont les plus élevés sont eux aussi touchés par l'insécurité alimentaire, même si celle-ci revêt peut-être une forme différente, et se sentent pour une majorité d'entre eux inquiets de ne pas pouvoir nourrir leur famille. Le concept de pauvreté est d'autant plus insuffisant à appréhender l'insécurité alimentaire que celle-ci s'insère dans un cadre d'analyse urbain instable. Les ménages sont donc dans une configuration d'adaptation constante aux modifications de leur environnement. Il y a interaction entre les ménages et leur environnement, c'est-à-dire dynamique. Or le concept de pauvreté se réfère à un état.

Par ailleurs, le sentiment d'insécurité des "plus riches" montrent que pour s'attaquer aux fondements même de l'insécurité alimentaire, il faut la considérer non pas comme un état mais comme une potentialité. Il y a insécurité alimentaire tant que les ménages risquent potentiellement de ne pas avoir accès à tout instant à des ressources alimentaires qui leur permettent de mener une vie saine et active. Car tant que cette potentialité existe, elle représente un poids économique et social pour celui qui devra gérer l'incertitude alimentaire au quotidien et qui consacra une grande partie de ses ressources familiales, sociales et financières à atteindre un équilibre alimentaire au détriment d'une activité productive constructive. Or cette potentialité résulte justement de la dynamique qui existe entre ménage et environnement. Pour pouvoir l'appréhender on ne peut donc se satisfaire d'un concept, d'une méthode qui par définition ne prennent pas en compte cette dimension d'interaction.

Bibliographie

- Agbessi Dos Santos H., Damon M., 1987, *Manuel de nutrition africaine*, Paris, IPD-ACCT-Karthala, 304 p.;
- Akindes F., 2001 – "Les stratégies alimentaires des ménages en temps de "crise" dans les villes africaines " *in* : Winter (G.) coord., *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeu d'acteurs*, Paris, Karthala, p. 73-83;
- Bricas, N., 1993, "Les caractéristiques et l'évolution de la consommation alimentaire dans les villes africaines", *in* Muchnik (J.), *Alimentations, techniques et innovations dans les régions tropicales*, Paris, L'Harmattan;
- Calvo E., Courage G., 1992, "Le fait alimentaire : débats et perspectives", *Revue Tiers-Monde*, tome XXXIII, n°132, pp. 725-871;
- Chaléard J.L. , 1996 - *Temps des villes, temps des vivres*, Paris, Karthala, 661 p.;
- Chambers R., 1989 - "Vulnerability, coping and policy", *IDS Bulletin*, n° 20 (2);
- Courade G., 2001 - "Paupérisation et inégalités d'accès aux ressources " , pp. 26-49, *in* : Winter (G.) coord., *Inégalités et politiques publiques en Afrique: pluralité des normes et jeu d'acteurs*, Paris, Karthala, 453 p.;
- Courade G., de Suremain Ch., 2001 – "Inégalités, vulnérabilités et résilience: les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne", pp. 119-134, *in* : Winter (G.) coord., *Inégalités et politiques publiques en Afrique: pluralité des normes et jeu d'acteurs*, Paris, Karthala, 453 p.;
- Hugon Ph., 1997 (mars) – "Gestion du risque par les ménages et rôle de l'environnement institutionnel dans un contexte de crise en Afrique". *in Atelier Ménage et Crise*, Marseille;
- Mahieu, F.R., 1990 - *Les fondements de la crise économique en Afrique*, Paris, L'Harmattan;
- Marie A., 1995, " Y a pas l'argent L'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise" *in* *Revue Tiers-Monde*, t XXXVI n°142 pp 303-324;
- Maxwell S., Frankenberg T.R, 1992 - *Household food security : concepts, indicators, and measurments, A technical review*, New York, UNICEF, 274 p.;
- Odounfa A., 1990 - *Typologie et stabilité des comportements alimentaires : une approche par les transferts élargis en Cote d'Ivoire*, U.F.R. Sciences Economiques, Nanterre, 417 p;
- Requier-Desjardins D., 1988 - *La consommation alimentaire en Cote d'Ivoire : portée et limites de l'éclairage économique*, U.E.R. Sciences Economiques, Nanterre. 157 p.;
- Sen A. K, 1981 - *Poverty and Famines : an Essay on Entitlements and Deprivation*, Oxford, Oxford Clarendon Press, 249 p.;